

Règlement Intérieur - Camping De La Dune Bleue

○ Admission

Toute personne désirant séjourner dans l'enceinte du Camping De La Dune Bleue doit bénéficier de l'accord du Gestionnaire du Camping. L'Utilisation d'un emplacement est soumise à la condition préalable du paiement intégral du solde du séjour, des taxes de séjour (ces dernières étant affichées sur la baie vitrée de l'accueil) et d'ordures ménagères, et des différents suppléments que le client a souscrit lors de son inscription au maximum le jour de son arrivée.

Un cautionnement est obligatoire pour toutes les réservations locatives (Cottage et Lodge) ainsi que pour la location de divers éléments. Ce cautionnement pourra être fait soit par chèque soit par Carte Bancaire auprès de l'accueil et sur les horaires d'ouverture. Cette caution sera restituée en fin de séjour après contrôle de la conformité de l'équipement susvisé.

Nul ne peut élire domicile sur le Camping De La Dune Bleue.

Le fait de séjourner sur le Camping De La Dune Bleue, implique l'acceptation de l'ensemble des points évoqués ci-après.

○ Formalités de Police

Les mineurs non accompagnés d'une personne majeure responsable, ne sont pas acceptés dans l'enceinte du Camping De La Dune Bleue. Toute personne désirant séjourner au Camping De La Dune Bleue, doit pouvoir justifier de son identité (Nom, Prénom, Adresse, Date de Naissance) au moyen d'une pièce d'identité.

○ Accueil

Du 11 Avril au 21 Juin, l'accueil est ouvert de 8h30 à 12h et de 15h à 19h.

Du 22 Juin au 30 Août, l'accueil est ouvert de 8h30 à 20h.

Du 30 Août au 20 Septembre, l'accueil est ouvert de 8h30 à 12h et de 15h à 19h.

Vous y trouverez toutes les informations sur les services du Camping, les informations sur les richesses touristiques des environs.

Vous pourrez également signaler tout élément que vous jugerez significatif et susceptible d'améliorer la qualité de votre séjour.

○ Arrivées tardives

Du mois d'Avril au mois de Juin et en Septembre, vous serez contacté par téléphone par un personnel de l'accueil vous demandant votre heure d'arrivée 30 minutes avant la fermeture de l'accueil. Une enveloppe sera accrochée sur la baie vitrée de l'accueil vous indiquant votre numéro d'emplacement ainsi qu'un plan pour vous y rendre.

Sur les mois de Juillet et Août, vous serez pris en charge par un agent de sécurité qui vous conduira à votre emplacement à compter de 22h.

La barrière automatique n'étant ouverte que sur les horaires d'ouverture de l'accueil, nous vous demandons de bien vouloir laisser votre véhicule sur le Parking en cas d'arrivée tardive et de ne décharger que les objets de valeur et vos valises.

○ Installation

Dans le cas d'une location, le client a obligation de se rendre dans le logement qui lui a été alloué. En cas de logement disponible à proximité, il ne pourra établir certains effets personnels à l'intérieur ni occuper un espace de ce dernier (terrasse, mobilier extérieur...).

Dans le cas d'un emplacement tente, caravane, camping car, le client devra occuper l'emplacement qui lui a été attribué et respecter scrupuleusement le bornage. Dans le cas où l'emplacement viendrait à ne pas convenir pour des raisons techniques, le client en avertira le gestionnaire du Camping De La Dune Bleue qui essaiera, dans la mesure du possible et sans délais, de satisfaire aux contraintes du client.

○ Visiteurs

Tout visiteur doit faire l'objet d'une déclaration à l'accueil de la part du client et indiquer son nom, prénom et date de naissance. Toute personne non déclarée et ne pouvant prouver de son identité pourra être invitée à quitter sans délais le Camping.

L'accueil de visiteurs devra se faire sur les heures d'ouverture de l'accueil. Toute personne supplémentaire souhaitant intégrer un emplacement ou un logement pour une ou plusieurs nuits devra s'acquitter des taxes de séjours et d'ordures ménagères dans la limite de la capacité maximale de chaque emplacement. S'il venait à y avoir une surcapacité sur un emplacement, il devra louer un emplacement supplémentaire dans la limite des disponibilités du Camping.

○ Capacités des emplacements

Emplacements tente Avec/sans électricité : 6 Personnes + 2 tentes, Emplacements CARAVANES/Camping-car : 6 personnes + 1 tente, Cottage 4

/ Lodge 4 : 4 pax, Cottage 4/6 : 6 PAX, Cottage 6/8 : 8 PAX, Lodge 4/5 et 4/5 confort : 5 PAX, Lodge 6 et 6 confort : 6 PAX. Aucunes installations supplémentaires n'est autorisée sur les emplacements locatifs pour des raisons de sécurité.

Règlement Intérieur - Camping De La Dune Bleue

○ Animaux

Nos amis les animaux sont acceptés dans l'enceinte du Camping De La Dune Bleue, à la condition que le client soit en mesure de présenter sur demande un carnet de vaccination à jour de l'animal, que l'animal soit tatoué ou pucé et que ce dernier soit constamment tenu en laisse.

Si l'animal, effectue ses besoins dans l'enceinte du Camping, le propriétaire devra nettoyer sans délais.

Si l'animal présente un comportement dangereux pour les autres clients, le Camping se réserve le droit de renvoyer sans délais le client propriétaire sans remboursement des nuits non effectuées.

○ Circulation des véhicules

Les véhicules ne sont autorisés à circuler dans l'enceinte du Camping, que les jours d'arrivée et de départ. Le temps du séjour, le véhicule devra être stationné sur le parking extérieur.

Il pourra être accordée une autorisation exceptionnelle dans le cas où le client présente un difficulté motrice motivée par le macaron PMR apposée sur le pare brise du véhicule. Le gestionnaire du Camping remettra au dit client une affiche l'autorisant exceptionnellement à stationner pour la durée de son séjour et qui devra être mise en évidence sur le tableau de bord.

Dans tous les cas, la circulation est limitée à 10km/h dans le Camping.

Les seuls véhicules autorisés à circuler, sont les véhicules de services des équipes techniques du Camping.

○ Bruit et nuisances sonores

Il est demandé à l'ensemble de nos clients de respecter la quiétude des autres clients. Enceintes portables, téléphones portables et tout autre élément phonique devront être utilisé de manière discrète tout au long de la journée. Le silence sera de mise de 23h et 8h. En Juillet et Août, un agent de sécurité aura pour mission principale de faire respecter cette directive. Tout manquement 3 fois répété donnera lieu à un renvoi sans délais et sans remboursement des nuits non consommées.

○ Hygiène et propreté

Il est demandé aux clients de respecter la propreté des espaces sanitaires. Des poubelles sont à disposition dans chaque WC et des raclettes dans chaque bloc douche. Nous vous demandons également de ne laisser traîner aucunes poubelles sur vos emplacements dans le but d'éviter la visite de sangliers. Les containers sont situés à l'extérieur du Camping. Si vous veniez à constater des éléments de saleté dans les blocs douches/WC, merci de prévenir sans délais l'accueil pour une action préventive.

L'accès à la piscine se fera en slip de bain pour les hommes. Les femmes devront avoir la poitrine protégée par un maillot une pièce ou 2 pièces. Les jeunes enfants devront porter une couche culotte étanche.

○ Sécurité

En cas de blessure légère, une trousse de premiers secours est disponible à l'accueil du Camping. En cas de malaise cardiaque, un défibrillateur automatisé externe (DAE) est disponible à l'accueil 24h/24H.

La piscine est ouverte de 11h à 19h et non surveillée. Les enfants doivent être accompagnés de leur(s) parent(s) et restent sous leur(s) pleine responsabilité. Le Camping ne pouvant être tenu pour responsable d'un quelconque problème en cas de manquement à cette règle.

L'air de jeux est accessible de 9h à 22h. Les enfants doivent être accompagnés de leur(s) parent(s) et restent sous leur(s) responsabilité. Le Camping ne pouvant être tenu pour responsable d'un quelconque problème en cas de manquement à cette règle.

Les feux, barbecues, sont interdits dans l'enceinte du Domaine de Bombannes.

○ Evacuation

En cas d'évacuation vers un point de rassemblement, nous vous demandons de suivre scrupuleusement les instructions indiquées par le personnel en gilet jaune.